RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta - cfa VAUCLUSE

DOSSIER DE SELECTION

Formation Aide-soignant

GRETA-CFA - VAUCLUSE
CARPENTRAS

Session 27/27

Clôture des inscriptions le 06/11/2026 à minuit



IFAS du GRETA-CFA Vaucluse
176 rue J. Roumanille
84200 Carpentras
04.90.63.11.67
ifas@greta-cfa-84.fr

SOMMAIRE

Constitution du dossier d'inscription Page 3

Conditions d'accès à la formation……..……Page 4

Composition du dossier : écrit et entretien de sélection Page 5

Fiche d'inscriptionPage 6

Liste des pièces à fournir…….…….. Page 7

Retrait de dossier.....Page 8

Annexes :

Procédure d'inscription NETYPAREO…….. Page 9

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Inscription aux épreuves de sélection 2027 en vue de l'entrée en formation préparant au D.E.A.S.(Diplôme d'État d'Aide-Soignant)

DATES A RETENIR

IFAS	CARPENTRAS
Clôture dépôt des dossiers	**Le 6 Novembre 2026 (minuit)**
Entretiens de sélection	**Du 19 octobre au 10 novembre 2026**
Publication des résultats	**Le 23 novembre 2026 à 14h00**
Début de formation	**Le 4 janvier 2027**
Fin de formation	**Le 3 Décembre 2027**

Nombre de stagiaires admis en cursus intégral après les épreuves de sélection :

50 apprenants, Agents de services Hospitaliers inclus

Frais d'inscription aux épreuves de sélection :

Les frais d'inscriptions aux épreuves de sélection sont gratuits.

Aucun frais afférent à la sélection ne sera facturé aux candidats (es).

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Pour être admis en formation au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant, les candidat(e)s doivent :
- **Être âgé(e)s de 17 ans** à la date de l'entrée en formation ;
- **Être reçu(e)s à l'épreuve de sélection** organisée par l'institut de Formation d'Aides-soignants.
- **Avoir une Attestation de niveau B2** pour les ressortissants hors Union Européennes.

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'admission.

➢ Parcours individualisé :

L'institut met en place, après leur admission, des parcours individualisés pour les élèves ayant déjà acquis un ou plusieurs blocs de compétences communs à la certification d'aide-soignant(e), ou lorsque leur parcours antérieur leur permet de bénéficier d'un allègement de formation.

Tout diplôme non fourni lors de l'inscription à la sélection ne sera pas pris en compte pour accorder une éventuelle dispense.

➢ La formation est accessible par les voies suivantes :

- La formation initiale
- La formation professionnelle continue
- La formation par la voie de l'apprentissage

➢ Sélection pour les candidats non-détenteurs d'un diplôme de niveau 4 (Bac, Bac Pro, BP, …) seront soumis à une épreuve écrite

➢ Candidat(e) en situation de handicap :

Les candidat(e)s sollicitant des aménagements durant la formation doivent transmettre à l'IFAS l'avis du médecin agréé par l'ARS www.paca.ars.sante.fr désigné par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) précisant les modalités à appliquer. Le.la directeur(trice) évaluera la faisabilité des aménagements prescrits.

COMPOSITION DU DOSSIER : ECRIT ET ENTRETIEN DE SELECTION

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation **manuscrite**
- Pour les ressortissants hors UE :
 - Justificatif du niveau B2
 - Titre de séjour valide à l'entrée en formation

- Attestation d'inscription en classe de terminale, le cas échéant
- Ecrit pré entretien, le cas échéant pour les candidats non titulaires d'un niveau IV
- Copies des diplômes ou titres et le cas échéant, traduction en Français
- Relevés de résultats, appréciations et/ou recommandations des employeurs, selon la situation
- Attestation de préparation à l'admission en institut de formation paramédicales, le cas échéant
- Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle en lien avec la profession.

L'ADMISSION DEFINITIVE

L'admission définitive dans l'institut de formation est conditionnée par la remise, au plus tard le jour de la rentrée, d'un dossier médical complet comprenant :

1. Certificat médical

Un certificat médical établi par un médecin agréé (figurant sur la liste de l'ARS), attestant que le candidat est apte à l'exercice de la profession d'aide-soignant.

2. Certificat d'immunisation

Un certificat médical d'immunisation établi par le médecin traitant, comprenant :

- **Les vaccinations obligatoires**. Antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique, DT Polio et BCG ;
- **La vaccination contre l'hépatite B** (selon le protocole légal, incluant un taux d'anticorps conforme à la réglementation).
- Vaccination fortement conseillée « rougeole »

Attention : l'immunité contre l'hépatite B étant parfois longue à établir, il est conseillé de consulter son médecin traitant rapidement afin de débuter le protocole sans délai.

Ces documents vous seront demandés lors de la pré-rentrée afin que votre admission définitive puisse être validée conformément à la réglementation en vigueur.
Un complément de documents administratifs pourra également être exigé lors de l'inscription définitive, notamment une attestation d'assurance responsabilité civile.

Photo d'identité

FICHE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES D'ADMISSION EN INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT Session 27-27

IDENTITE (en lettres capitales)

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE :

PRENOMS :

DATE de NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE : Dpt : Pays :

NATIONALITE :

N° DE SECURITE SOCIALE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° TELEPHONE :

N° PORTABLE :

MAIL :

SITUATION ACTUELLE

❒ Demandeur d'emploi

- ☐ France Travail ➢ N° Identifiant France Travail :
 - ➢ Indemnisé(e) : ☐ Oui ☐ Non Si oui ☐ ARE ☐ ASS
- ☐ Cap Emploi ☐ Mission Locale

❒ PSH (RQTH, …)

❒ Salarié(e)

- ☐ CDD ➢ du au
- ☐ CDI

❒ Permis B : ☐ OUI ☐ NON Véhicule personnel : ☐ OUI ☐ NON

❒ DIPLOMES : Intitulé du diplôme : Année d'obtention :

Je m'engage à suivre la totalité de la formation.
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce document.
Les résultats seront affichés à l'IFAS du GRETA-CFA de Carpentras.
Fait à , le **Signature**

PIECES A FOURNIR POUR LA COMPOSITION DU DOSSIER

La conformité des pièces et la complétude du dossier sont les premiers critères d'évaluation.
Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas retenu.

- ☐ S'inscrire obligatoirement sur la plateforme YPAREO (Notice page 9)
 NetYParéo - GRETA-CFA 84 - Pré-Inscription 2026-2027
- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ Fiche d'inscription fournie par l'IFAS et dument complétée avec photo récente (page 7)
- ☐ Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
 (la CNI réalisée mineur(e) ne bénéficie pas des 5 ans de prolongation de validité) ;
- ☐ titre de séjour valide à l'entrée en formation
- ☐ Photocopie de l'attestation de droit de la sécurité sociale
- ☐ Autorisation du représentant légal pour les mineurs
- ☐ Attestation RQTH
- ☐ Photocopie du permis et de l'assurance voiture
- ☐ Extrait du volet N° 3 du casier judiciaire vierge daté de moins de 3 mois
- ☐ Photocopie des diplômes
- ☐ Le cas échéant, attestation d'inscription en classe de terminale
- ☐ Le cas échéant, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- ☐ Selon la situation du.de la candidat(e), les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- ☐ Pour les ressortissants hors union européenne :
 - la copie des originaux des diplômes ou titres traduits en français selon la situation du candidat
 - Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, au regard notamment du parcours scolaire, des diplômes et titres ou du parcours professionnel : une attestation du niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. Ou, à défaut : tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maitrise du français à l'oral.
- ☐ Lettre de motivation manuscrite ;
- ☐ Curriculum vitae actualisé ;

RETRAIT DES DOSSIERS

Par Mail Ou A l'accueil du Greta–CFA Vaucluse
176 rue J. Roumanille - 84200 Carpentras

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 11h30

ENVOI DES DOSSIERS

Par voie postale à l'adresse suivante :

Greta – CFA Vaucluse / IFAS de Carpentras

176 rue J. Roumanille
84200 Carpentras

Les recommandés ne sont pas acceptés

Un mail de confirmation de réception vous sera envoyé

CONTACT

ifas@greta-cfa-84.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

Tout dossier reçu hors délai sera refusé, date de réception faisant foi.

Protection des données personnelles (RGPD)

. Les informations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitement informatique par l'Institut de formation d'aides-soignants le Greta-Cfa de Carpentras, afin de gérer les candidatures et les inscriptions en formation.
. La base légale de ce traitement repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ainsi que sur le respect des obligations réglementaires relatives aux formations sanitaires.
. Les données sont destinées aux services administratifs de l'institut et, le cas échéant, aux organismes financeurs ainsi qu'aux autorités de tutelle.
. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du dossier de candidature et au suivi de la formation, puis archivées conformément à la réglementation en vigueur.
. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du GRETA-CFA Vaucluse : rgpd.greta-cfa.vaucluse@ac-aix-marseille.fr ou en adressant un courrier postal au GRETA-CFA Vaucluse, situé 138 Avenue de Tarascon 84000 AVIGNON.
. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.